

Conseil du commissaire des incendies sur la sécurité contre les incendies (« Fire Marshal's Public Fire Safety Council », FMPFSC)

Rapport annuel

2023 – 2024



Contenu

Table des matières

[Lettre du président du Conseil du commissaire des incendies pour la sécurité incendie](#)

[Lettre du président du Conseil du commissaire des incendies pour la sécurité incendie](#)

[Lettre du directeur exécutif du Conseil des commissaires des incendies pour la sécurité incendie](#)

[Mandat](#)

[Vision, mission et valeurs.](#)

[La vision.](#)

[Mission](#)

[Valeurs](#)

[Réalisations.](#)

[Risques.](#)

[Chaîne d'approvisionnement.](#)

[Priorités futures](#)

[Campagnes et subventions des services d'incendie de l'Ontario](#)

[Le printemps en été - le printemps en sécurité](#)

[Semaine de la prévention des incendies](#)

[Kit « Older and Wiser » \(Plus vieux et plus sage\)](#)

[12 jours de sécurité contre les incendies et le monoxyde de carbone \(CO\) pendant les vacances](#)

[Subvention pour la certification du conseil public de sécurité incendie du commissaire des incendies](#)

[Campagnes des partenaires.](#)

[Projet « Zéro » pour une communauté sûre](#)

[Projet d'assistance à la sécurité communautaire](#)

[Programme « Build Strong » de TC Energy](#)

[Kidde Canada et la raison de s'alarmer](#)

[Dons, partenariats et parrainages.](#)

[Association des agents municipaux de prévention des incendies de l'Ontario](#)
[Association des chefs de pompiers de l'Ontario \(O AFC\)](#)
[Salon canadien de l'agriculture en plein air](#)
[Société des pompiers autochtones de l'Ontario](#)
[Ontario Association of Fire Training Officers \(Association ontarienne des agents de formation à la lutte contre l'incendie\)](#)
[Détecteurs de fumée pour chaque résidence \(Opération SAFER\)](#)
[Camp Molly](#)
[Événements des retraités d'Enbridge Gas](#)

Une vue d'ensemble du Conseil et de son centre de distribution.

[Composition du Conseil.](#)
[Conseil d'administration](#)
[Réunions du conseil d'administration 2023-2024](#)
[Directeur exécutif](#)
[Centre de distribution](#)

Résultats financiers.

Rapport sur la responsabilité de la direction

Lettre du président du Conseil de la sécurité incendie publique du commissaire des incendies

Je suis fier de présenter le rapport annuel 2023-24 du Conseil de la sécurité publique contre les incendies du commissaire des incendies (ci-après dénommé « le Conseil »). Cette année a été marquée par une croissance extraordinaire pour le Conseil, qui a continué à faire des progrès positifs et novateurs, à ajouter des campagnes et à trouver des moyens de redonner au service des incendies de l'Ontario.

Pour faire de l'Ontario le territoire le plus sûr d'Amérique du Nord en matière de sécurité incendie, il est essentiel d'identifier et de remplacer les pratiques dangereuses par des comportements qui favorisent la prévention et réduisent le risque d'incendie pour tout le monde. Les enquêtes sur les incendies et l'analyse minutieuse des statistiques sur les pertes dues aux incendies montrent que de nombreuses personnes ont des comportements qui les exposent inutilement, elles-mêmes et les autres, au risque d'incendie et qui peuvent entraîner des tragédies évitables. La meilleure façon

d'inculquer des pratiques de sécurité incendie est d'accroître la sensibilisation et la compréhension par le biais de l'éducation du public, tout en encourageant une culture de la sécurité dans toute la province.

Cette vaste entreprise nécessite la participation, les connaissances et le soutien de tous - les pompiers, les systèmes d'éducation et de soins de santé, le gouvernement, l'industrie privée, les groupes et associations intéressés et tous les citoyens.

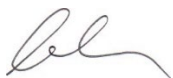
Les partenariats avec des organisations et des agences clés qui peuvent aider à amplifier le message sur la sécurité incendie font partie intégrante de la réussite de cette entreprise. J'ai l'honneur de présider ce conseil et je suis heureux de constater que nous disposons d'un groupe de personnes dévouées qui se rassemblent dans le but de rendre l'Ontario plus sûr en matière de sécurité-incendie.

En 2023- 2024, nous nous sommes concentrés sur l'innovation de nos produits et services afin de veiller à ce que la démographie en constante évolution de la province soit exposée aux messages sur la sécurité-incendie. Nous cherchons constamment des moyens de redonner aux services d'incendie. L'année dernière, nous avons réussi à atteindre cet objectif non seulement grâce à notre centre de distribution, mais aussi grâce à l'ajout de commanditaires et à l'augmentation du financement de la campagne. Nous avons amélioré notre subvention pour la certification des pompiers en ajoutant de nouvelles façons d'aider les services à atteindre leur objectif de certification des pompiers en 2026 en donnant aux chefs la possibilité d'acheter de la technologie pour soutenir les efforts de formation et de certification.

Nous avons de quoi être fiers des réalisations de l'année écoulée. Cependant, il nous reste beaucoup de travail à accomplir pour intégrer les nouveaux membres du conseil qui travailleront ensemble à l'élaboration d'un plan stratégique et à la définition des trois prochaines années pour notre agence.

Je me réjouis de la collaboration continue avec le groupe de membres dévoués que nous avons autour de la table du conseil.

[SIGNATURE]



Jon Pegg
Président

Lettre du directeur exécutif du Conseil de sécurité-incendie publique du commissaire des incendies

J'ai l'honneur de vous faire part des réalisations du Conseil du commissaire des incendies pour la sécurité-incendie publique au cours de l'année écoulée. L'année dernière, nous avons intensifié nos efforts pour renforcer les capacités du personnel des services d'incendie en innovant dans nos campagnes de sécurité-incendie de longue date, dans nos outils d'éducation du public et en donnant en retour.

Nous avons travaillé avec diligence pour devenir un véritable partenaire des services d'incendie en aidant les départements à économiser du temps et de l'argent en négociant de meilleures offres et en s'approvisionnant en articles essentiels tout en réduisant les marges de profit et en améliorant l'efficacité opérationnelle. Ce faisant, nous avons aidé les services à augmenter leurs budgets de formation et d'éducation du public tout en améliorant la qualité et en innovant avec de nouveaux produits pour aider à diffuser le message de la sécurité-incendie auprès des populations grandissantes de l'Ontario.

Notre collaboration avec des organisations soucieuses de la sécurité-incendie, telles qu'« Enbridge », « Kidde » et « TC Energy », a joué un rôle déterminant dans la mise en place de campagnes de sauvetage pour les résidents de l'Ontario. Ensemble, nous avons lancé des initiatives de sécurité qui ont sensibilisé et fourni des ressources essentielles aux services d'incendie et aux communautés qu'ils protègent, améliorant ainsi la sécurité-incendie par le biais de l'éducation.

À mesure que nous avançons, nous restons attachés à notre mission de soutien aux services de lutte contre les incendies en Ontario. Nous continuerons à rechercher des moyens nouveaux et innovants de diffuser des messages sur la sécurité-incendie et à élaborer des campagnes de prévention et de sécurité-incendie nouvelles et innovantes.

Je suis également très fier de la façon dont nous continuons à chercher des moyens nouveaux et différents de rendre service aux pompiers de l'Ontario, que ce soit par le biais de notre subvention pour la certification des pompiers ou par des campagnes et

des sites web parrainés directement par le Conseil. Redonner aux pompiers de l'Ontario est une chose à laquelle nous sommes attachés.

Merci aux partenaires des parties prenantes et aux membres dévoués de l'équipe qui rendent nos réalisations possibles. Ensemble, nous faisons la différence et nous nous efforçons de faire de l'Ontario la communauté la plus sûre en matière de lutte contre les incendies en Amérique du Nord.

[SIGNATURE]



James Kovacs
Directeur exécutif

Mandat

Le Conseil du commissaire des incendies pour la sécurité-incendie a été créé en 1993 en tant qu'organisme consultatif chargé de promouvoir la prévention des incendies et l'éducation du public par le biais de parrainages et de partenariats avec divers groupes et individus s'intéressant à la sécurité-incendie.

Avec l'introduction de la [Loi sur la prévention et la protection contre l'incendie \(APPI\)](#) en 1997, le Conseil a été officiellement établi en vertu de la partie XI de la Loi en tant que société à but non lucratif sans capital social qui peut former des partenariats, collecter et diffuser des fonds et approuver des programmes et des produits nécessaires pour favoriser le développement de l'Ontario en tant que communauté sûre contre l'incendie. Le Conseil a la capacité, les droits, les pouvoirs et les privilèges d'une personne physique pour réaliser ses objectifs, sous réserve des limites qui lui sont imposées en vertu de la LPPI et/ou des limites imposées par le Conseil du Trésor/Conseil de gestion du Cabinet.

En avril 2022, le Conseil a été officiellement reclassé en tant qu'entreprise opérationnelle gouvernée par le conseil d'administration, ce qui correspond mieux au mandat du Conseil tel qu'il est défini à l'article 61 de la APPI, qui stipule que les objectifs du Conseil sont les suivants:

- a) Promouvoir la sécurité-incendie dans toute la province.

- b) Produire et distribuer du matériel pour l'éducation du public en matière de sécurité-incendie.
- c) Fournir ou soutenir des activités de formation, d'éducation et de prévention des incendies.
- d) Faciliter et coordonner l'échange public d'informations et d'idées sur les questions de sécurité-incendie.
- e) Solliciter, recevoir, gérer et distribuer de l'argent et d'autres biens pour soutenir les objectifs décrits aux points a), b), c) et d) ci-dessus.
- f) Établir des partenariats et des accords avec des personnes ou des organisations du secteur privé ou avec des organismes ou des organisations publics afin de réaliser les objectifs décrits aux points a), b), c), d) et e) ci-dessus.
- g) Conseiller le commissaire des incendies sur les questions de sécurité-incendie.

L'APPI permet également au Conseil de :

- Conclure des accords avec des organisations ayant des objectifs similaires à ceux du Conseil
- Autoriser toute personne ou organisation à utiliser le logo du Conseil pour indiquer qu'elle approuve un produit, un service, un cours de formation ou d'éducation ou une activité
- Cautionner de toute autre manière un produit, un service, une formation ou une activité
- Solliciter, recevoir, gérer, investir, transférer, utiliser et distribuer de l'argent et d'autres biens pour soutenir les objectifs du Conseil
- Employer ou s'adjoindre la collaboration des personnes qu'il juge nécessaires au fonctionnement du Conseil.

Vision, mission et valeurs

Vision

Faire de l'Ontario la communauté la plus sûre contre les incendies en Amérique du Nord.

Mission

Le Conseil s'engage à faire de l'Ontario la communauté la plus sûre en matière d'incendie en Amérique du Nord en développant des partenariats ouverts, innovants et créatifs entre les membres de la communauté de la sécurité-incendie et le public afin d'accroître la sensibilisation aux questions liées aux incendies et d'aider à façonner les politiques, les stratégies et la législation.

Values

Les valeurs fondamentales du Conseil sont les suivantes

- La population de l'Ontario a le droit de vivre dans un environnement sans risque d'incendie
- Que la sensibilisation à la sécurité-incendie est essentielle pour modifier les comportements qui entraînent des blessures et des pertes de vie, directement ou indirectement
- Pour sensibiliser l'ensemble de la population de l'Ontario à la sécurité-incendie, nous devons être sensibles à ses besoins et y répondre (handicaps, âge, groupes vulnérables, besoins divers de la communauté, etc.)
- Qu'il est utile de consulter les parties prenantes sur la sécurité-incendie. Par conséquent, nous devons promouvoir et développer des partenariats innovants avec le grand public et le secteur privé
- Donner accès à des programmes et à des campagnes de grande qualité
- Renforcer les relations avec le bureau du commissaire des incendies et d'autres partenaires

Accomplissements

Au cours de l'année écoulée, le Conseil s'est concentré sur quelques domaines clés afin de se reconstituer et de se refaire une image en tant que source d'éducation à la sécurité-incendie en Ontario. En travaillant en collaboration avec des partenaires et des parties prenantes clés, le Conseil a pu faire des progrès significatifs dans l'articulation de ses buts et objectifs avec les membres des services d'incendie, en redynamisant le travail avec des sponsors potentiels et en concentrant ses efforts sur la contribution aux services d'incendie de l'Ontario.

Par l'entremise de son centre de distribution, le Conseil continue d'appuyer les efforts des services d'incendie de l'Ontario. En 2023-24, le Conseil a entrepris les initiatives suivantes pour continuer à améliorer la reconnaissance de sa marque et gagner la confiance des services d'incendie.

1. **Sensibilisation de la communauté** : Le Conseil a continué à cultiver activement des relations plus solides avec les parties prenantes des services d'incendie provinciaux et les sociétés externes. Au cours de l'année écoulée, nous avons accueilli de nouveaux sponsors, mis à jour nos campagnes et

collaboré avec d'autres entreprises afin d'obtenir des dons pour les services d'incendie. Notre engagement à l'égard de la communauté demeure une priorité absolue, puisque nous participons à des événements locaux aux côtés des services d'incendie de toute la province.

2. **Campagnes de sensibilisation du public** : Le Conseil a lancé avec succès des campagnes de sensibilisation du public en utilisant divers canaux médiatiques et la presse écrite. Ces campagnes ont mis l'accent sur l'importance des détecteurs de fumée et des plans d'évacuation en cas d'incendie, ainsi que sur les conseils de sécurité-incendie et de monoxyde de carbone pendant les vacances. Un travail considérable a été réalisé pour harmoniser nos messages avec les principaux partenaires, notamment le commissaire des incendies, qui s'est efforcé de veiller à ce que les services de lutte contre les incendies et les parties prenantes adoptent les mêmes approches pour les principales campagnes tout au long de l'année.
3. **Formation et certification** : Une subvention de 750 000 dollars sur trois ans, entièrement financée par le Conseil, a été annoncée en 2022 pour aider les services d'incendie à se conformer au Règlement de l'Ontario 343/22 - Certification des pompiers. Le règlement est entré en vigueur le 1er juillet 2022. Nous avons mis en œuvre avec succès la deuxième année de la subvention, accordant 182 883,81 \$ à 139 services volontaires et mixtes qui n'avaient pas la capacité de recruter un camion à temps plein et qui comptaient 75 pompiers actifs ou moins. Ce financement a permis d'acheter des manuels, du matériel de formation en ligne et des produits technologiques afin de s'assurer qu'ils disposent des outils nécessaires pour répondre aux exigences de la nouvelle certification provinciale des pompiers.
4. **Collaboration avec les services d'incendie** : Nous avons favorisé des partenariats solides avec les services d'incendie locaux, en travaillant ensemble pour améliorer leurs efforts de prévention des incendies et de sécurité-incendie. Grâce à des initiatives conjointes, nous avons favorisé une approche unifiée et coordonnée de la sécurité-incendie.
5. **Nouveaux partenaires en sécurité-incendie** : Le directeur exécutif a continué à s'engager avec des partenaires externes qui sont passionnés par l'éducation à la sécurité-incendie. L'année dernière, nous avons accueilli plusieurs nouveaux partenaires pour soutenir les efforts continus du Conseil et nous avons collaboré à de nouveaux moyens de fournir gratuitement aux services d'incendie des articles de prévention des incendies et des détecteurs de fumée et de monoxyde de carbone.

6. **Transparence et responsabilité** : Afin d'améliorer la transparence et la responsabilité au sein des services d'incendie de l'Ontario, le Conseil a lancé un bulletin d'information trimestriel destiné à tous les chefs de service d'incendie de l'Ontario. Ce bulletin contient des mises à jour sur les activités du Conseil, les demandes de subventions, les campagnes à venir, les nouvelles initiatives d'éducation du public, etc. A l'avenir, la lettre d'information continuera d'évoluer en fonction des idées et des demandes des différents départements.

Risque

Le Conseil s'efforce d'identifier de manière proactive les risques et les incertitudes, en s'appuyant sur des méthodologies de gestion des risques solides, conformément au cadre de gestion des risques de l'entreprise du gouvernement de l'Ontario. Le Conseil suit régulièrement les risques identifiés et le succès de ses stratégies d'atténuation pour s'assurer qu'il peut continuer à remplir son mandat.

Les risques et les stratégies de réduction des risques du Conseil sont communiqués au ministère du solliciteur général sur une base trimestrielle. Les risques jugés élevés doivent être signalés par le ministère au Secrétariat du Conseil du Trésor. Aucun risque n'a fait l'objet d'un suivi l'année dernière.

Le risque actuel et la stratégie d'atténuation associée sont présentés ci-dessous.

Chaîne d'approvisionnement

Les campagnes et les opérations d'entreposage du Conseil continuent de dépendre fortement de la production et de la diffusion de marchandises aux services d'incendie de l'Ontario. Par conséquent, les problèmes liés à la chaîne d'approvisionnement mondiale peuvent avoir un impact sur la capacité du Conseil à fournir en temps voulu du matériel d'éducation du public en matière de sécurité-incendie par l'intermédiaire du centre de distribution. En guise de stratégie de réduction, le Conseil a demandé à son centre de distribution d'étudier les possibilités de s'approvisionner en produits auprès de fournisseurs nord-américains, lorsqu'ils sont disponibles, afin d'assurer un flux constant et opportun de marchandises vers l'entrepôt du centre de distribution.

Priorités futures

Nous sommes fiers de nos réalisations de l'année écoulée, et le Conseil continue à se tourner vers l'avenir dans son engagement à l'égard de notre mission. Le Conseil entreprendra un processus formel de planification stratégique à l'automne 2024. Dans l'intervalle, le Conseil a identifié les priorités opérationnelles clés suivantes pour l'année à venir :

- i. **Renforcer les relations de partenariat** : Nous continuerons à établir des partenariats solides et à gagner la confiance des services d'incendie, des agences gouvernementales, des établissements d'enseignement et des organisations communautaires afin de maximiser notre impact et de toucher davantage de personnes avec nos initiatives de sécurité-incendie.
- ii. **Développement des programmes** : Nous continuons à étendre nos programmes et nos activités de sensibilisation aux personnes âgées, aux personnes handicapées, aux Premières nations et aux communautés marginalisées. En répondant à des besoins et à des vulnérabilités spécifiques, nous nous assurons que les informations relatives à la sécurité-incendie et à la prévention sont facilement accessibles à tous.
- iii. **Commandites** : Le Conseil continuera à s'associer à ses sponsors actuels tout en s'efforçant de développer de nouveaux partenariats stratégiques avec des sociétés externes qui partagent notre passion pour la sécurité-incendie et la prévention en utilisant des campagnes nouvelles et innovantes.
- iv. **Moderniser et innover** : Le Conseil continuera à s'engager dans de nouvelles directions. Au fur et à mesure de l'évolution démographique de la province, nous veillerons à innover dans la manière dont nous transmettons nos messages d'éducation du public. Grâce à un engagement régulier et à l'écoute de nos parties prenantes, nous veillerons à ce que nos produits et services soient alignés sur ce qui est nécessaire pour contribuer à l'éducation du public en matière de sécurité-incendie en Ontario.

Campagnes et subventions aux services d'incendie de l'Ontario

Conformément à la [Loi sur la prévention des incendies \(APPI\)](#) l'un des objectifs du Conseil est de produire et de distribuer du matériel pour l'éducation du public en matière de sécurité-incendie. Vous trouverez ci-dessous quelques exemples de kits de sécurité-incendie que nous assemblons et distribuons à moindre coût pour les rendre accessibles à tous les départements de l'Ontario afin de soutenir la mise en œuvre de mesures efficaces de prévention des incendies par le biais de l'éducation.

Nos kits sont conçus comme un « service tout-en-un » pour fournir aux services d'incendie ce dont ils ont besoin pour que leurs journées d'éducation du public soient un succès et qu'ils apportent une valeur ajoutée aux services en leur fournissant du matériel à un coût bien inférieur à celui qu'ils auraient à payer s'ils s'en procuraient eux-mêmes.

En 2023-24, le Conseil a conçu, assemblé et distribué trois différentes trousse d'éducation du public. La réponse des services d'incendie a été extrêmement positive et les trousse ont été utilisées dans toute la province. Alors que nous continuons à évoluer et à écouter nos parties prenantes dans les services d'incendie, nous continuerons à innover et à explorer les possibilités d'ajouter d'autres trousse.

Nous avons mis au point des kits spécialisés, chacun contenant des articles conçus pour transmettre des messages de sécurité-incendie pertinents pour différentes saisons et différents groupes démographiques. Ces kits ont été vendus aux services d'incendie pour être distribués dans leurs municipalités. Cette année marque un progrès significatif dans la garantie des articles non seulement innovants et de haute qualité, mais aussi moins coûteux que si les services d'incendie les achetaient par eux-mêmes. Nous restons à l'écoute des services d'incendie et de nos partenaires afin de comprendre leurs besoins en matière d'éducation et de nous assurer que les articles répondent aux besoins des services d'incendie de l'Ontario.

Le printemps vers l'été - Le printemps vers la sécurité

Cette campagne annuelle continue de mettre l'accent sur l'éducation à la sécurité-incendie concernant les barbecues, les chalets, les activités de plein air, le camping et d'autres activités liées au printemps et à l'été.

Cette année, 387 kits « *Spring into Summer - Spring into Safety (kits Le printemps en été - Le printemps en sécurité)* » ont été vendus, soit 75 kits supplémentaires par rapport à l'année précédente. Les trousse ont généré 93 515 \$ de ventes, ce qui représente une augmentation de 37 667 \$ des recettes. Les départements ont économisé 125 140 dollars en achetant les kits plutôt que les articles individuellement.

Semaine de la prévention des incendies

La campagne de la Semaine de la prévention des incendies (SPI), qui s'étend à toute l'Amérique du Nord, est la plus populaire auprès des services d'incendie et constitue le « fleuron » de toutes les campagnes. Au cours de cette campagne, les services d'incendie de toute l'Amérique du Nord, y compris de l'Ontario, collaborent pour prendre des mesures visant à sensibiliser le public aux dangers du feu et à l'importance de la prévention des incendies et de la sécurité-incendie par le biais de multiples initiatives d'éducation du public dans toute la province.

Pendant la campagne de la Semaine de la prévention des incendies, le centre de distribution du Conseil offre aux services d'incendie la possibilité d'acheter des kits « tout-en-un » en anglais et en français. Les kits de sensibilisation contiennent des informations sur l'éducation du public et des articles promotionnels sélectionnés pour aider les services d'incendie à mettre en œuvre des campagnes de sensibilisation réussies dans leurs communautés. Le Conseil distribue des articles de la Fédération nationale des associations de protection contre l'incendie ainsi que ses propres kits, qui

comprennent des articles conçus par le Conseil et véhiculant des messages relatifs à une variété de thèmes et de données démographiques.

Cette année, 419 kits FPW ont été vendus, soit 11 kits de plus que l'année précédente. Les kits d'aide à la prévention des incendies ont généré 189 392 dollars de recettes, soit une augmentation de 15 032 dollars par rapport à l'année précédente. Les départements ont économisé 103 010 dollars en achetant les kits au centre de distribution plutôt que d'acheter les articles individuellement.

Kit « Plus vieux et plus sage »

Le kit « *Plus vieux et plus sage* » a été mis en place en 2023 pour répondre aux besoins des sapeurs-pompiers en matière de diffusion du message de sécurité-incendie auprès des personnes âgées. Ce kit est disponible tout au long de l'année.

Il s'agissait de la première année pour nos kits « *Plus vieux et plus sage* » et 39 kits ont été vendus, générant 7 371 \$. Les services ont économisé 3 081 dollars en achetant les kits plutôt que les articles individuellement.

12 jours de sécurité-incendie et de monoxyde de carbone (CO) pendant les vacances

En 2023-24, le Conseil a commandité l'ensemble de la campagne pour un coût total de 19 743\$. Le Conseil a distribué des informations sur la campagne et des demandes à tous les services d'incendie de l'Ontario, les invitant à faire équipe avec leur station de radio locale pour la campagne « Les 12 jours de sécurité-incendie et CO pendant les vacances ». Les stations de radio participantes ont reçu un conseil de sécurité pour chacun des 12 jours précédant Noël. Les annonceurs ou le personnel des services d'incendie lisaient les conseils à l'antenne, et les auditeurs étaient invités à rappeler plus tard pour répéter le conseil et gagner un prix. Les conseils ont été élaborés en partenariat avec le bureau du commissaire des incendies et plusieurs autres groupes de sécurité-incendie en Ontario.

Chaque station de radio a reçu 12 prix gratuits contenant un détecteur de fumée, un détecteur de CO et des brochures d'information sur les détecteurs de fumée et de CO. Au total, 732 lots ont été remis à 61 stations de radio de l'Ontario pour qu'elles les distribuent dans leurs communautés.

Nous avons invité tous les services d'incendie à partager les graphiques de soutien de la campagne conçus par le Conseil et les messages quotidiens sur leurs sites Web et les médias sociaux pour avoir une chance de gagner un crédit de 500 \$ au centre de distribution du Conseil. Les services d'incendie ont enregistré leur participation et 10 services ont été sélectionnés au hasard pour gagner chacun un crédit de 500 \$.

Bourse de certification des pompiers du Conseil public de sécurité-incendie du commissaire des incendies

Le 1er juillet 2022, le Règlement de l'Ontario 343/22 : Certification des pompiers, est entré en vigueur en Ontario. Après la période de consultation du gouvernement, le conseil d'administration du Conseil a travaillé avec le Bureau du commissaire des incendies pour comprendre les exigences du règlement sur la certification et son impact sur les services d'incendie de l'Ontario.

Le Règlement de l'Ontario 343/22 exige que les services certifient leurs membres selon le niveau de service de protection contre les incendies établi par leur municipalité et fixe une date limite de conformité à juillet 2026 ou juillet 2028 pour les différents types de services de protection contre les incendies. Le Conseil a reconnu que les services d'incendie auront besoin d'un soutien financier pour les aider à satisfaire aux exigences du Règlement de l'Ontario 343/22. Certains services d'incendie auront besoin d'un accès en ligne au matériel de formation, tandis que d'autres devront acheter des manuels pour aider leurs membres à obtenir leur certification.

En août 2022, le président du Conseil a annoncé la création d'une subvention de 750 000 \$ pour soutenir la certification des pompiers en Ontario, qui sera versée sur trois ans comme suit.

- Année 1 2022-23 - jusqu'à 400 000
- Année 2 2023-24 - jusqu'à 200 000
- Année 3 2024-25 - jusqu'à 150 000 \$.

La subvention est administrée par le centre de distribution et mise à la disposition de tous les services d'incendie de l'Ontario touchés par le règlement sur la certification et qui peuvent démontrer qu'ils ont besoin de matériel pédagogique pour soutenir la formation et la certification de leurs membres.

2023-2024 a été la deuxième année de la subvention et, comme l'année précédente, le centre de distribution a travaillé en étroite collaboration avec le Centre international de formation des sapeurs-pompiers (International Fire Service Training Association), ainsi qu'avec la société de formation Jones and Bartlett a fourni une série de documents imprimés et en ligne qui ont permis aux services d'incendie de satisfaire aux exigences du règlement.

Pour soutenir davantage les départements, le conseil a introduit une option technologique pour la deuxième année de la subvention en partenariat avec Best Buy et Staples Canada. Les départements pouvaient choisir le type d'assistance dont ils bénéficieraient le plus.

Le conseil d'administration a décidé que les services composites ou volontaires qui ne sont pas en mesure de recruter un camion à temps plein et qui comptent 75 pompiers actifs ou moins pourraient bénéficier de la subvention.

Sur les 139 départements, 53 départements ont choisi les livres et les codes en ligne pour un total de 67 835 \$ et 86 départements ont choisi la technologie pour un total de 115 048 \$.

Campagnes de partenariat

Un autre objectif du Conseil est de solliciter, recevoir, gérer et distribuer de l'argent et d'autres biens pour soutenir et promouvoir la sécurité-incendie dans toute la province. L'année dernière, cet objectif a été atteint grâce à un partenariat avec Enbridge Gas et à la poursuite du déploiement des projets « Safe Community Project Zero » (Le « Projet Zéro » pour une communauté sûre) et « Safe Community Project Assist » (Assistance au projet de communauté sûre).

Nous avons été fiers de nous associer à de nouvelles sociétés pour lancer de nouvelles campagnes et de nouveaux dons aux services de lutte contre les incendies de l'Ontario.

Le « Projet Zéro » pour une communauté sûre (safe Community Project Zero)

Le Conseil, la société Enbridge Gas et les services d'incendie participants ont poursuivi leur collaboration dans le cadre de cette campagne visant à distribuer des détecteurs de fumée et de monoxyde de carbone dans les communautés de l'Ontario où Enbridge exerce ses activités. En mettant l'accent sur les résidents à haut risque, les services d'incendie sont encouragés à distribuer ces dispositifs de sauvetage à ceux qui en ont le plus besoin et dans les quartiers où le nombre d'incendies résidentiels, de décès et de blessures liés aux incendies a été plus élevé que la moyenne.

En 2023-24, Enbridge Gas a fourni 315 000 \$ qui ont été utilisés pour l'achat d'alarmes combinées de fumée et de monoxyde de carbone. Le centre de distribution du Conseil a géré le programme et distribué 10 158 alarmes combinées à 50 services dans tout l'Ontario, y compris les services d'incendie des Premières nations, qui ont été ajoutés à la campagne.

Le Conseil est reconnaissant à la société Kidde Canada d'avoir fourni les alarmes combinées au prix le plus bas possible afin de permettre à cette campagne de sauvetage d'équiper un plus grand nombre de foyers.

Assistance au projet « Safe Community » (communauté sûre)

Il s'agit d'une campagne visant à aider les services de pompiers volontaires et mixtes à acheter des manuels et du matériel en ligne pour former les pompiers aux techniques de lutte contre les incendies qui sauvent des vies. En 2023-2024, cette campagne a été entièrement financée par Enbridge Gas, avec un financement total de 250 000 \$. Le

Conseil et la société Enbridge Gas ont une fois de plus fait équipe avec des services bénévoles et mixtes dans les communautés de l'Ontario où Enbridge exerce ses activités. Cinquante services d'incendie de l'Ontario, choisis par Enbridge à l'issue d'un processus de demande, ont reçu chacun une subvention de formation de 5 000 \$ au centre de distribution. Notamment, les services d'incendie des Premières nations ont été inclus pour la première fois cette année. Le centre de distribution du Conseil a géré le programme et a distribué des livres et d'autres matériels éducatifs aux 50 services d'incendie retenus dans l'ensemble de l'Ontario et a organisé des événements médiatiques pour chaque service.

Programme « Build Strong » de TC Energy

Le programme « Build Strong » (Construire fort) de TC Energy est une campagne pancanadienne. Dans le cadre de ce programme, les kits de la semaine de la prévention des incendies du Conseil public de sécurité-incendie, d'une valeur totale d'environ 10 000 dollars, ont été offerts par TC Energy et distribués à 22 services d'incendie de l'Ontario, où TC Energy exerce ses activités.

Kidde Canada et cause d'alarme

Au cours de la semaine de la prévention des incendies, la société Kidde Canada a fait don de 1 000 détecteurs de fumée d'une valeur de plus de 20 000 dollars. Tous les services d'incendie de l'Ontario, y compris les services d'incendie des Premières nations, pouvaient demander à recevoir des détecteurs de fumée gratuits. Quatre services, dont un service d'incendie des Premières nations, ont été sélectionnés. Nous avons collaboré avec Hamilton Fire, Kidde Canada, Citizen Relations et CHCH Television lors d'un événement organisé à l'école primaire catholique St. David pour annoncer les services gagnants. En plus, l'événement a été diffusé en direct pendant le programme d'information du matin avec quatre interviews en direct axées sur la sécurité-incendie à l'école.

Donations, partenariats et commandites

L'un des mandats permanents du Conseil est de fournir ou d'approuver des activités de formation, d'éducation et de prévention des incendies. Nous sommes immensément fiers de nos partenariats et nous sommes ravis de rendre service à de multiples organisations qui représentent des milliers de personnes au sein des services d'incendie de l'Ontario.

Association des agents municipaux de prévention des incendies de l'Ontario

Le Conseil a contribué à hauteur de 5 000 dollars pour le parrainage de niveau platine du symposium annuel d'éducation et de formation de l'association et a fait don de plus de 400 dollars d'articles d'éducation publique lors de leur salon professionnel. Le Conseil a été fier d'assister au salon professionnel, de s'adresser officiellement aux participants et d'organiser notre stand au salon professionnel.

Association des chefs de pompiers de l'Ontario (« Ontario Association of Fire Chiefs », O AFC)

Une fois de plus, nous avons participé à trois salons professionnels de l'O AFC. Nous avons été fiers de participer aux salons professionnels de l'O AFC à Thunder Bay, Huntsville et Mississauga. Dans l'ensemble, le Conseil a fait don de plus de 1 000 \$ en articles d'éducation publique et en alarmes aux participants.

Salon agricole canadien en plein air

Le Conseil a fait don d'articles d'éducation publique d'une valeur de plus de 500 \$ aux services d'incendie présents au plus grand salon agricole du Canada, à Woodstock, en Ontario. Ces services, équipés d'un stand d'éducation sur les incendies, avaient pour objectif de sensibiliser les participants à la sécurité-incendie. Le Conseil a également participé à l'événement et collaboré avec les services d'incendie locaux pour renforcer l'importance de la sécurité-incendie auprès des participants.

Société des pompiers autochtones de l'Ontario

Nous avons une fois de plus assisté à la conférence annuelle de l'Ontario Native Fire Fighters Society à Brantford et participé à des conversations intéressantes sur l'importance de la prévention des incendies par le biais de l'éducation du public. Le Conseil a fait don de troussees éducatives « Test Your Smoke Alarm Day » (Journée de test des détecteurs de fumée) disponibles en trois langues indigènes et d'articles d'éducation du public d'une valeur de plus de 1 000 \$.

Ontario Association of Fire Training Officers (Association ontarienne des agents de formation à la lutte contre l'incendie)

Le Conseil fait don d'un pourcentage des ventes de livres de ses membres pour aider à financer cette organisation. Pour 2023-2024, un total de 2 139 \$ sera donné et présenté en personne lors de leur réunion annuelle.

Des détecteurs de fumée pour chaque résidence (Opération SAFER)

L'Opération SAFER a dévoilé une journée « Testez votre détecteur de fumée », la première du genre en Ontario. Le Conseil a fait don de plus de 10 000 dollars à l'Opération SAFER, un sommet provincial qui a réuni les services d'incendie, les parties prenantes, les experts en sécurité-incendie et les agences partenaires pour discuter des stratégies de sensibilisation, de changement d'attitude et de collaboration sur des idées novatrices concernant l'importance d'avoir des détecteurs de fumée en état de marche dans les maisons.

La conférence de deux jours, qui s'est tenue au centre d'événements Ascott Parc à Vaughan, a rassemblé plus de 500 représentants de l'industrie du feu et du personnel des services d'incendie de toute la province, avec des orateurs principaux et des membres de groupes d'experts venus de tout le pays.

Camp Molly

Il s'agit d'un camp gratuit destiné aux jeunes filles âgées de 15 à 18 ans qui souhaitent faire carrière dans les services d'incendie. Le camp présente non seulement les carrières dans les opérations de lutte contre les incendies, mais se concentre également sur la sécurité-incendie par le biais de l'éducation et de la prévention. Nous avons été fiers de faire don de plus de 800 dollars en trophées et en matériel au camp Molly et de prendre la parole lors de la cérémonie de remise des diplômes.

Événements pour les retraités d'Enbridge Gas

Le Conseil a été invité à participer à deux événements organisés par la société Enbridge Gas à l'intention des retraités à London et à Richmond Hill et a parlé aux plus de 1 000 participants de l'importance de disposer d'alarmes en état de marche, de la sécurité-incendie et de l'importance de la journée Test Your Smoke Alarm Day (Testez votre détecteur de fumée). En collaboration avec les services d'incendie de London et de Richmond Hill, nous avons fait don de 300 dollars d'alarmes et d'articles de sensibilisation du public.

Vue d'ensemble du Conseil et de son centre de distribution

Membres du Conseil

L'article 62 de la *LPPI* prévoit la constitution des membres du Conseil comme suit :

- Le commissaire des incendies est le président du Conseil
- Le Conseil est composé d'un conseil d'administration et d'autres personnes nommées membres du Conseil par le commissaire des incendies.
- Le Conseil élargi comprend des représentants du secteur des incendies et des entreprises partenaires ayant un intérêt direct dans la sécurité-incendie.
- Le conseil d'administration est composé du commissaire des incendies et, en cas d'absence ou d'empêchement, d'un commissaire des incendies adjoint, et d'au moins six administrateurs nommés parmi les membres par le Solliciteur général sur recommandation du commissaire des incendies.

Le commissaire des incendies désigne un ou plusieurs directeurs comme vice-président(s). La LPPI stipule que les affaires du Conseil sont gérées par un conseil d'administration nommé par le procureur général parmi les membres du Conseil. Le conseil d'administration, présidé par le commissaire des incendies de l'Ontario, doit être en mesure de :

- Assurer la direction générale, l'orientation et la supervision des opérations du Conseil, y compris les affaires financières du Conseil et du centre de distribution.
- Conseiller le commissaire des incendies de l'Ontario sur les questions de sécurité-incendie
- Examiner et évaluer les programmes de prévention des incendies et d'éducation du public, y compris la conception et la mise en œuvre de matériel d'éducation du public à distribuer.

Un administrateur est nommé pour un mandat n'excédant pas trois ans et peut être reconduit pour des mandats successifs n'excédant pas trois ans chacun. En cas de vacances d'un poste d'administrateur, le ministre peut nommer une autre personne au conseil d'administration pour le reste du mandat.

L'*APFP* prévoit que les administrateurs nommés reçoivent la rémunération et le remboursement des frais raisonnables déterminés par le Conseil. Actuellement, les administrateurs travaillent bénévolement pour le Conseil et ne reçoivent aucune rémunération. Leurs dépenses sont remboursées conformément à la [Directive sur les frais de déplacement, de repas et d'accueil](#) émise par le Conseil de gestion du Cabinet du gouvernement de l'Ontario.

Le conseil d'administration est entièrement opérationnel. Le recrutement de membres pour le Conseil élargi a été identifié comme une priorité dans le plan d'affaires 2023-24, et à la fin de l'année, des membres ont été intégrés au Conseil élargi. La première réunion du Conseil élargi est actuellement prévue pour le deuxième trimestre 2024-25 et une deuxième réunion est prévue pour le troisième trimestre 2024-25, avec pour

objectif principal d'élaborer des recommandations au conseil d'administration du Conseil sur les orientations stratégiques du Conseil.

Comité de direction

Position	Membre	Durée	Location	Total Remuneration
Président (Temps partiel)	Jonathan Pegg	21-Juil-2022 – 20-Juil-2025	Toronto	\$0
Membre (Temps partiel)	Doug Kellam	18- Août -2023 – 17- Août - 2025	Brantford	\$0
Membre (Temps partiel)	John Gignac	18- Août -2023 – 17- Août - 2025	Brantford	\$0
Membre (Temps partiel)	Nada Elbard	18- Août -2023 – 17-Aout- 2025	Toronto	\$0
Membre (Temps partiel)	Danny Whalen	20-Sep-2023 – 19-Sep-2025	Temiskaming Shores	\$0
Membre (Temps partiel)	Dan Worrall	20-Sep-2023 – 19-Sep-2025	Oshawa	\$0
Membre (Temps partiel)	Mark Berney	24-Oct-2023 – 12-Juin-2024	Scugog	\$0

2023-2024 Réunions du comité de direction

Au total, trois réunions du Conseil ont eu lieu en 2023-24, comme suit :

- 22 juin 2023 - Virtuel
- 20 juillet 2023 - Virtuel
- 13 décembre 2023 – Virtuel

Directeur exécutif

Le directeur exécutif continue de prioriser la transformation et la relance du Conseil. L'année dernière, le Conseil a réussi à augmenter le nombre de commandites et a ajouté quelques nouvelles campagnes. Le conseil d'administration et le directeur général travailleront avec le Conseil et exploreront d'autres moyens par lesquels le Conseil peut continuellement redonner aux services d'incendie de l'Ontario tout en s'adressant à de nouvelles sociétés pour les campagnes futures.

Centre de distribution

Le Conseil est autofinancé par les revenus générés par les partenariats, les parrainages et les biens coordonnés et fournis par le centre de distribution. La plateforme offre un bon rapport qualité-prix. Des audits indépendants ont validé le fait que le Conseil a mis en œuvre de bonnes pratiques de gestion financière et que les résultats de ses opérations et de ses flux de liquidités sont conformes aux normes comptables canadiennes.

Le centre de distribution est géré par le directeur exécutif et compte six employés à temps plein. L'organigramme du centre de distribution est présenté ci-dessous.

- Directeur exécutif
 - Superviseur du centre de distribution
 - Administrateur financier
 - Assistant du centre de distribution / Gestion des médias sociaux et de la boutique en ligne
 - Concepteur graphique
 - Coordinateur de campagne / Achats
 - Entrepôt / Contrôle des stocks d'expédition

Performance financière

Le Conseil reçoit des revenus de son centre de distribution et des commandites de la part de tierces parties.

En 2023-24, le Conseil a généré un revenu total de 2 749 450 \$ et a encouru des dépenses totales de 2 918 765 \$, ce qui a entraîné un manque à gagner de 169 315 \$.

Les revenus sont composés des éléments suivants

- Ventes - 1 981 258 \$.
- Parrainages - 583 734
- Frais d'expédition et de manutention - 86 888 \$.

- Intérêts et autres revenus - 58 004 \$.
- Affiliations aux centres de distribution - 26 400 \$.
- Dons - 13 166 \$.

Les revenus générés ont facilité le développement des programmes du Conseil et l'avancement de diverses initiatives dans le cadre du mandat du Conseil.

Les dépenses incluent :

- Les stocks vendus ou distribués à titre gratuit - 1 898 144 \$.
- Stocks vendus ou distribués gratuitement - 1 898 144 \$.
- Salaires et avantages sociaux - 562 155 \$.
- Programmes de soutien communautaire - 115 623 \$.
- Loyer - 82 854 \$.
- Frais d'expédition et de manutention - 69 965 \$.
- Autres dépenses - 190 024 \$.

Les états financiers détaillés figurent dans le rapport de l'auditeur indépendant.

Management Responsibility Report

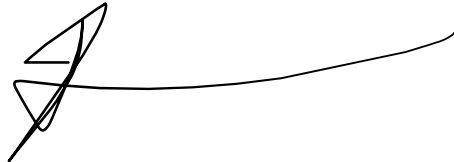
La direction du Conseil est responsable de la préparation des états financiers ci-joints conformément aux normes de comptabilité du secteur public canadien pour les organismes publics sans but lucratif, telles qu'établies par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Canada. Pour préparer ces états financiers, la direction choisit des méthodes comptables appropriées et fait appel à son jugement et à ses meilleures estimations pour rendre compte des événements et des transactions tels qu'ils.

La direction a déterminé ces montants sur une base raisonnable afin de s'assurer que les états financiers sont présentés fidèlement dans tous leurs aspects significatifs. Les données financières incluses dans ce rapport annuel sont préparées sur une base cohérente avec celle des états financiers. Nous maintenons un système de contrôles comptables internes conçu pour fournir une assurance raisonnable, à un coût raisonnable, que les actifs sont protégés et que les transactions sont exécutées et enregistrées conformément à nos politiques d'entreprise.

Le conseil d'administration est chargé de veiller à ce que la direction assume ses responsabilités en matière d'information financière et de contrôle interne et il est responsable de l'examen et de l'approbation des états financiers. Le conseil d'administration s'acquitte de cette responsabilité en examinant les états financiers trimestriels. Le comité se réunit chaque année pour examiner l'audit final.

Les auditeurs de la MNP ont librement accès au conseil d'administration. La direction reconnaît sa responsabilité de fournir des informations financières représentatives des opérations du Conseil, qui soient cohérentes ainsi que fiables et pertinentes pour une évaluation éclairée des activités du Conseil.

[SIGNATURE]

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, looped initial followed by a long, horizontal, slightly curved line extending to the right.

James Kovacs

Directeur exécutif